



BULLETIN MUNICIPAL 2023

BONNAY-SAINT-YTHAIRE 71460

CHERS HABITANTS DE BONNAY-SAINT-YTHAIRE,

Il est une question récurrente qui vient souvent à nos oreilles lors de nos rencontres avec les personnes ou les maires des communes avoisinantes :

« Alors, cette fusion comment cela se passe ? », le ton peut être narquois « ça ne va pas marcher » ou la pensée teintée d'une petite angoisse « dans peu de temps, ça risque de nous arriver dans notre commune » Invariablement, nous répondons en ces termes : « le long fleuve est loin d'être tranquille, mais l'expérience est très enrichissante et cela vaut le coup d'être vécu. On se retrouve dans la situation d'un début de mandat où il faut apprendre à se connaître et à travailler ensemble malgré les habitudes des uns et des autres. »

La volonté et l'implication de tout le Conseil Municipal nous ont permis, en une année, de franchir bien des étapes. Ainsi depuis quelques mois, nous sommes plus cohérents dans notre organisation. Les anciens conseils se sont rencontrés, en moyenne, cinq fois par semaine, ce qui nous a grandement facilité la mise en place de nouveaux fonctionnements dans notre commune devenue bien plus grande, riche de nombreux projets et aux activités multiples.

Les services de l'État, dans un premier temps, nous ont guidé dans le processus de fusion. Malheureusement nous nous sommes très vite rendu compte des limites de l'accompagnement promis. Ce dernier se résumant à quelques consignes et à un « débrouillez-vous ! »

Nous dirons que nous avons eu la mauvaise idée de fusionner l'année où l'État a réduit de manière drastique les services de proximité, pour exemple la fermeture des trésoreries de Cluny et de Buxy. Des interlocuteurs dédiés et facilement joignables ont été purement et simplement remplacés par une somme de consignes envoyées par mail, des refus réguliers de mandats, de nouvelles directives...par mail, de nouvelles instructions... par mail, de nouvelles recommandations toujours par mail, par mail, par mail, par mail...

Sans oublier les changements pourtant largement anticipés comme les adresses, les immatriculations de la commune, le déplacement de lignes téléphoniques, etc.... Bref, les désagréments s'accumulent et force est de constater que ce qui paraît logique et simple aux citoyens que nous sommes, ne l'est pas pour les services de l'État. « L'administration a ses raisons, que la raison ne connaît pas ! ».

Nous tenons à remercier chaleureusement nos secrétaires de mairie qui ont su garder courage et détermination face aux aléas subis. En 2023, malgré les contretemps administratifs, nous avons tout mis en œuvre pour gérer promptement et efficacement toutes les questions courantes tout en n'occultant pas les projets dédiés à la commune nouvelle.

Avoir su garder le contact avec les habitants par l'intermédiaire de manifestations organisés par la

commune ou nos diverses associations, est pour le Conseil une véritable satisfaction. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir échanger, partager et découvrir notre village, ses hameaux et ses habitants lors des rencontres mensuelles de « l'apéro de 11 h », nous vous devons ce véritable succès.

La période Covid a provoqué beaucoup de changement et la situation mondiale est très anxiogène. Nos villages doivent demeurer un lieu de sérénité, de contacts et d'échanges. C'est une de nos missions essentielles.

« Donc oui, la fusion est une réussite, puisque nous nous retrouvons tous dans ces valeurs de partage, d'écoute et de convivialité ».

Bonne année 2024.
Christophe PARAT

Jean-Pierre RENAUD

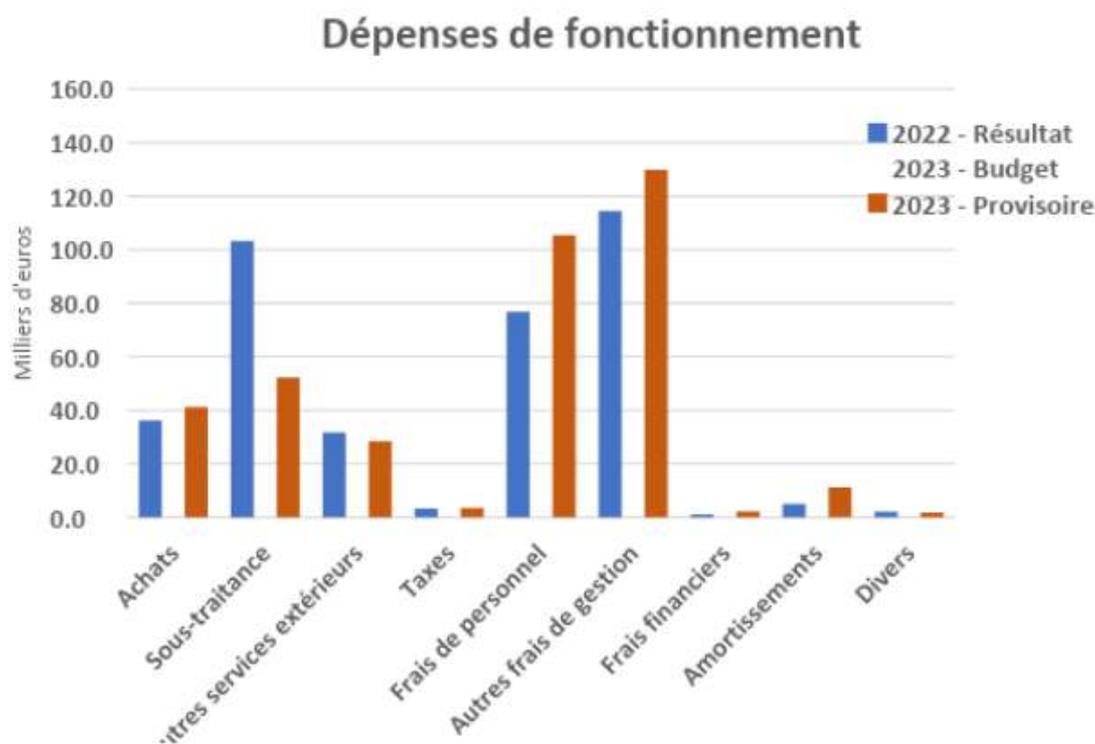
REGARD SUR LES COMPTES DE LA COMMUNE

La commune nouvelle vient de terminer sa première année qui avait commencé avec un budget construit sur les expériences des deux communes de Bonnay et de Saint-Ythaire. La réalité a été un peu différente, et cela arrive même en situation stable, car il a fallu que les deux structures s'harmonisent et prennent les moyens de mettre la fusion en œuvre. C'est ainsi que, vous pourrez l'observer, la fusion ne produit pas encore l'économie d'échelle escomptée qui sera visible progressivement avec l'expérience acquise au fil des mois et des années.

Les comptes d'une commune se répartissent entre une section FONCTIONNEMENT pour les recettes et dépenses courantes et une section INVESTISSEMENT qui, comme son nom l'indique, restaure l'existant et prépare le futur. Si la section Fonctionnement peut être comparée d'une année à l'autre, il n'en est pas de même pour les investissements, très variables selon les besoins, les opportunités, les projets à long terme de la commune.

Pour bien comprendre les graphiques ci-dessous, les résultats 2022 correspondent à la somme des résultats des deux communes fondatrices de Bonnay et de Saint-Ythaire.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (375,7 MILLIERS D'EUROS)

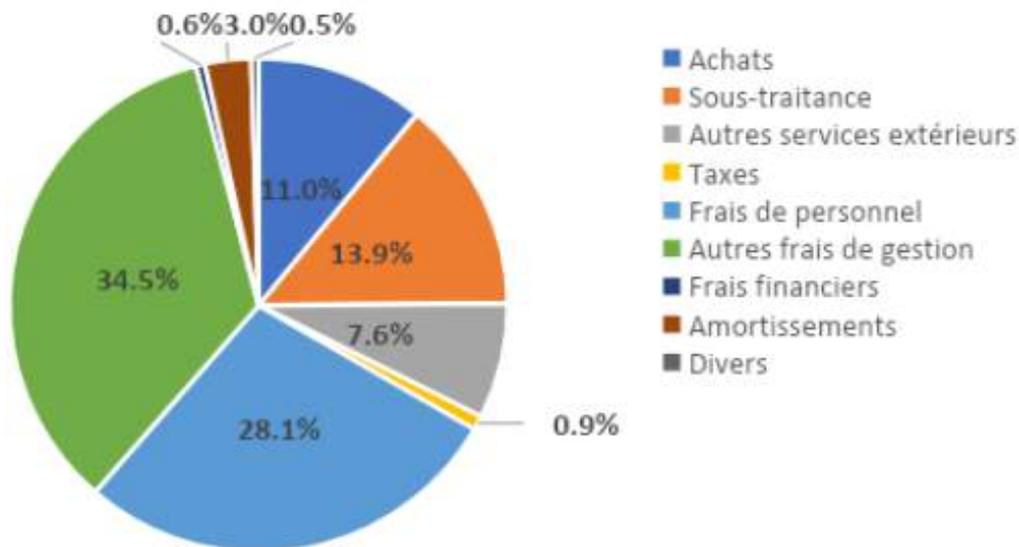


Les dépenses de fonctionnement ont peu évolué d'un exercice à l'autre, passant de 374,0 milliers d'euros en 2022 à 375,7 milliers d'euros en 2023. Cette quasi stabilité est en partie due à un changement d'imputation comptable pour les gros travaux de voirie désormais inscrits en investissement, précédemment dans la rubrique « Sous-traitance ». Toutes choses égales par ailleurs, les dépenses de fonctionnement auraient dû être proches de 400,0 milliers d'euros.

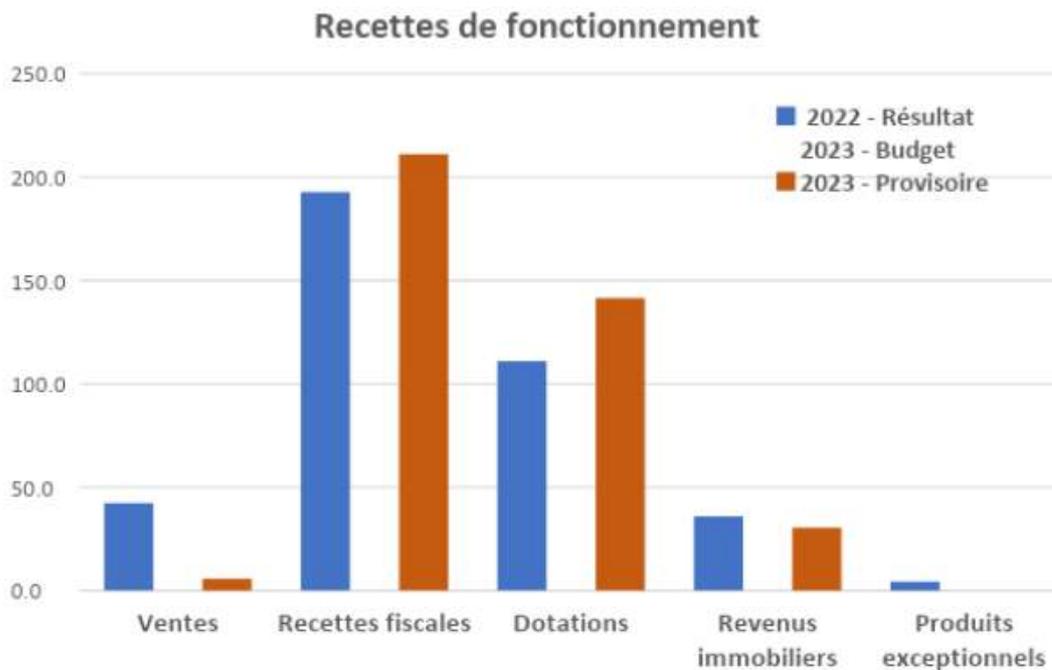
Les frais de personnel progressent par un effet mécanique d'année pleine pour le cantonnier à plein temps venant de Saint-Ythaire embauché au quatrième trimestre 2022.

L'augmentation des « Autres frais de gestion » trouve sa principale explication dans la progression des coûts de scolarité à la charge de la commune dans le cadre du SIVOS.

Dépenses de fonctionnement en 2023



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (388,6 MILLIERS D'EUROS)

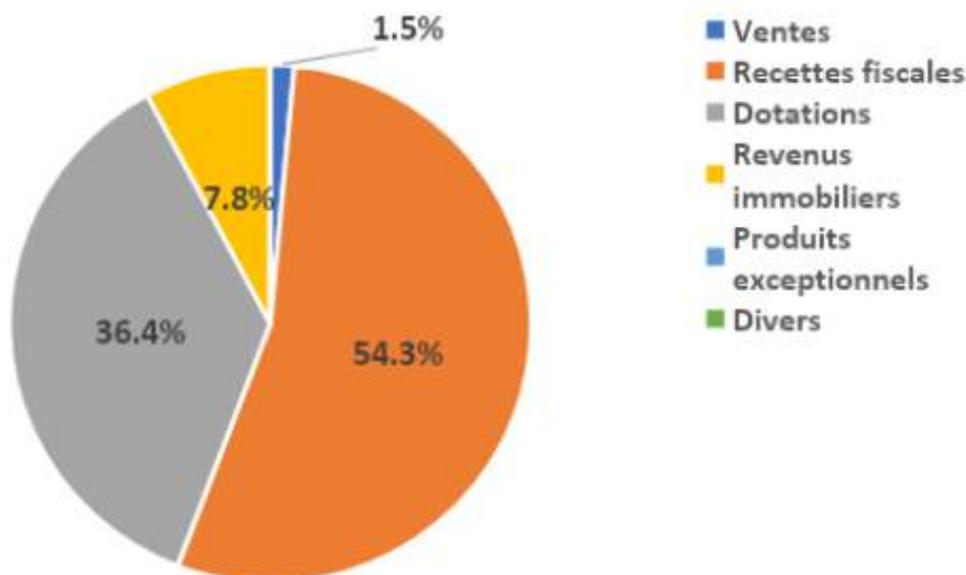


Sur la première rubrique, l'écart est sensible : en 2022, la commune de Bonnay avait vendu des coupes qui lui avaient rapporté 32,3 milliers d'euros, ce qui ne reproduit pas chaque année.

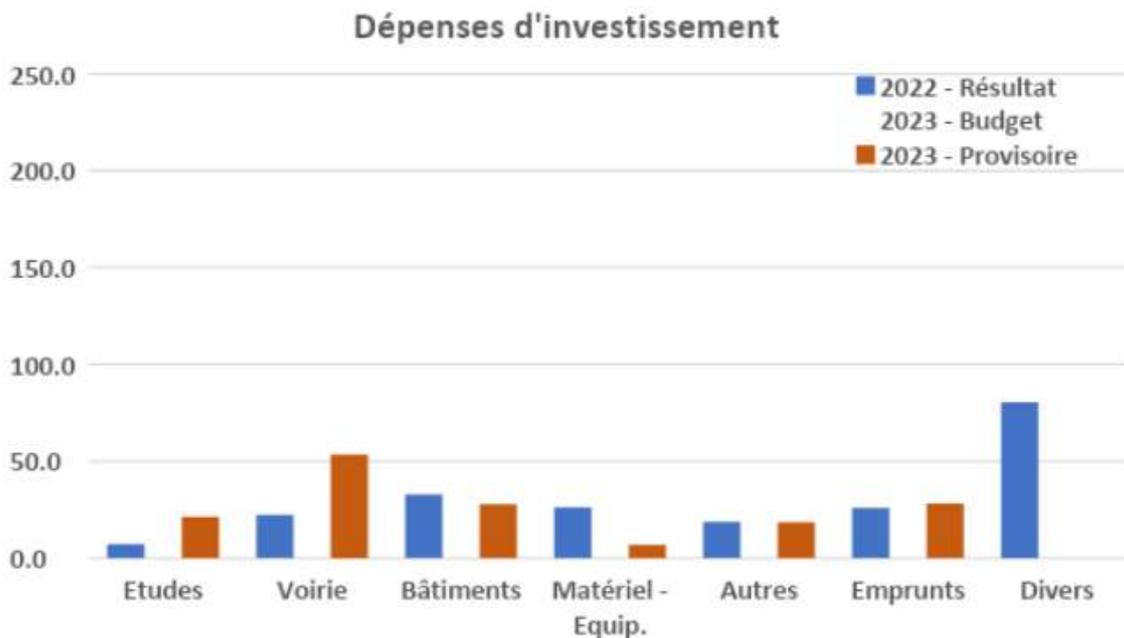
Les recettes provenant de l'État progressent dans les deux domaines de revenus fiscaux et des dotations. Pour les revenus fiscaux, la principale progression est due au fonds de péréquation des droits de mutation perçus par le département, très favorable à notre commune cette année. Les évolutions de la fiscalité directe locale n'a que peu d'effet puisque le principe, en dehors de la décision de l'augmenter, est de poursuivre une convergence des taux des deux communes fondatrices à revenu constant.

La progression des dotations est principalement due à une forte hausse du reversement effectué par la communauté de communes sur ses recettes fiscales.

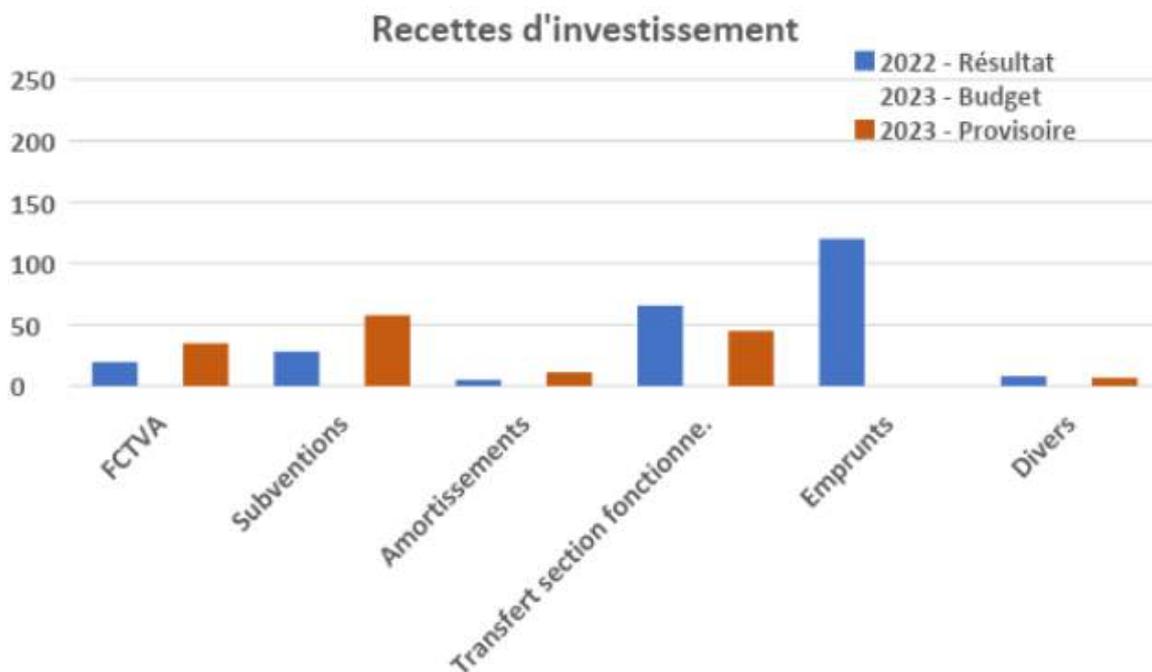
Recettes de fonctionnement en 2023



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (156,2 MILLIERS D'EUROS)



Le programme d'investissements envisagé en début d'exercice n'a pas pu être réalisé au rythme prévu et le plus important projet (120,0 milliers d'euros pour l'aménagement de la RD 126 à Saint-Ythaire) ne sera réalisé qu'en 2024. Comme expliqué plus haut, les dépenses de voirie correspondant aux opérations de gros entretien sont désormais comptabilisées en investissement, entraînant une augmentation visuelle de ce poste en 2023. En 2022, le montant du poste « Divers » correspond en majeure partie au report négatif de la section investissement de l'exercice 2021.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (155,4 MILLIERS D'EUROS)

Elles sont principalement constituées de subventions et la commune déploie tous ses efforts pour optimiser cette ressource, qui ne peut toutefois pas excéder 80% des dépenses pour la réalisation d'un projet.

Cette année 2023 est atypique : toutes les subventions attendues en 2023 n'ont pas été versées à l'heure où ce document est rédigé et les subventions liées au projet de la RD 126 sont de fait décalés sur 2024, ce qui explique l'écart important entre le budget et la réalisation.

Pour information, Saint-Ythaire avait contracté deux emprunts en 2022 pour le financement de la restauration des lavoirs et de l'aménagement de la RD 126.

SYNTHÈSE

Hors report des résultats antérieurs, la section fonctionnement devrait dégager un résultat positif modeste sur l'année 2023, tandis que la section investissements est très légèrement déficitaire, ce qui est une situation courante car cette section est structurellement financée par les excédents de la section fonctionnement.

La commune a ainsi réalisé un exercice budgétaire équilibré, sans augmenter son endettement et en préservant ses marges de manœuvre.

NOS REGRETS

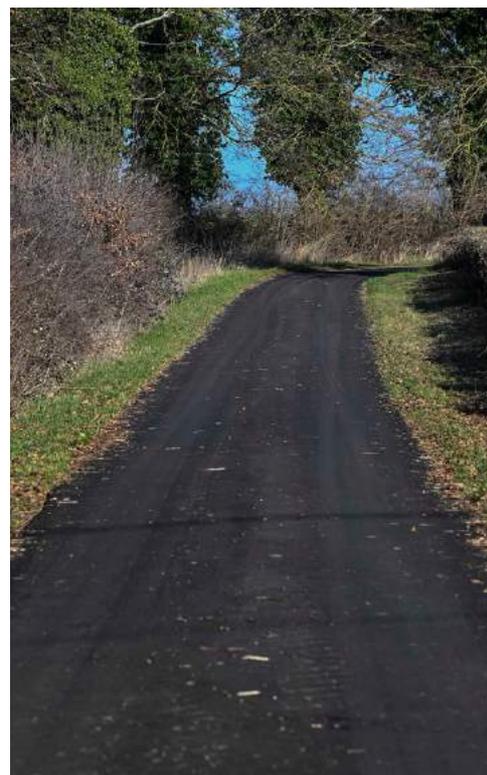
- L'abandon du projet de la maison d'accueil « mères-enfants » (détail dans le prochain numéro de « L'Echo des cadoles »).
- Fin de l'aventure de « La Pratique », après le super rebond dû au covid, Le modèle économique arrivait à bout de souffle et l'investissement bénévole de plus en plus difficile à trouver. L'échec de la reprise de l'épicerie et par la même la mise en veille temporaire des projets de dynamisation de la place du village du bourg de Bonnay.
- Les difficultés à s'entendre avec l'atelier « Les Terres Rouges » (détail dans le prochain numéro de « L'Echo des cadoles »).
- La fermeture de la trésorerie de Cluny.
- Le transfert, obligatoire puisque décidé par l'état, de la compétence assainissement à la COMCOM.
- Le refus de la majorité des communes de la COMCOM de faire un PLU intercommunale.
- La difficulté de recrutement pour entretenir la grande surface de la commune
- Le manque de lucidité sur les difficultés administratives liées à la fusion.
- La distance qui s'est installée avec certains citoyens...

NOS SUCCÈS, NOS PROJETS, NOS ENVIES

- Offrir à la commune un nouveau projet fédérateur et consensuel pour « La Maison Demoron » - projet collectif, habitat partagé, simples logements avec des opérateurs du locatif....
- Mobiliser autour du projet d'inscription de St-Hippolyte à la démarche UNESCO.
- Le soutien aux associations pour leurs manifestations.
- Concrétiser le projet de parc photovoltaïque au sol : Le travail avec deux autres communes, la communauté de commune et comme développeur, la coopérative ENERCOOP (détail dans le prochain numéro de « L'Echo des cadoles »).
- La fin des travaux des lavoirs sur l'ancienne commune de St-Ythaire.
- L'inauguration de la balade des lavoirs.
- La programmation de la sécurisation de la traversé de nos villages et hameaux.
- L'étude de faisabilité de la nouvelle mairie de la commune.
- Maintenir notre école dans le cadre du RPI.
- Poursuivre l'entretien du petit patrimoine des villages (mur en pierre sèche, Lavoirs, Gué ...).
- Inscrire les apéritifs du dernier samedi du mois dans la durée et continuer notre tour des hameaux.
- Redonner vie au centre village.
- Clore le dossier avec « Les Terres Rouges ».

VOIRIE

Le groupement intercommunal a permis cette année encore d'effectuer des travaux d'entretien de la voirie communale, le marché global permettant d'obtenir des tarifs plus favorables. Pour cette année de transition, nous avons choisi de nous limiter à une réfection de chaussée « rue de la Lochère » et à un petit aménagement « rue de la croix Paquot ». Travaux pour un montant de 16 335 euros subventionnés à hauteur de 20 pour cent par le département.



ASSAINISSEMENT

Les travaux programmés depuis 2022 ont pu être réalisés en totalité.

- Reprise d'une canalisation dégradée lieu-dit « La Verchère » et modification du tracé permettant le raccordement de la menuiserie Sivignon
- Mise en réseau séparatif de la rue Froide et de la rue des Pruniers
- Déconnexion du lavoir de Besanceuil
- Déconnexion d'une source rue du Château qui parasitait le réseau avec ses eaux claires

Le montant des travaux s'est élevé à 145 000 euros subventionnés à hauteur de 80 pour cent par le département et l'agence de l'eau. La mise en place du service assainissement de la communauté de communes au 1er janvier 2024 va entraîner des changements pour l'assainissement collectif comme pour le non collectif.

Toutes les demandes concernant l'assainissement passeront directement par ce nouveau service.

Vous pouvez le joindre par courriel : assainissement@enclunisois.fr

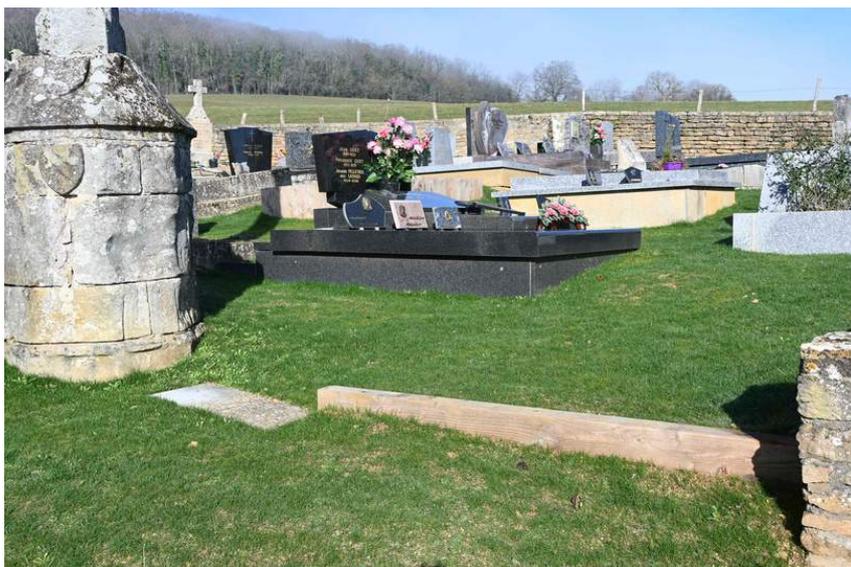
COMMISSION CIMETIÈRE

BONNAY

Les travaux du cimetière touchent à leurs fins. Sur proposition de la commission, le conseil avait validé l'en herbage, diverses plantations et aménagements. Sur Les « carrés » des sœurs et celui des « curés » ont été plantés des couvres sols. Après une année, l'on peut juger de la pertinence de ce choix, le vert des plantes a remplacé la terre boueuse. A l'automne, des réajustements de semis de gazon ont permis de combler les zones moins fournies. Il est prévu de planter d'autres rosiers de part et d'autre du portail et l'arbre situé vers « Le jardin du souvenir » fournira bientôt l'ombre recherché. Il reste en 2024, à poser un banc et un abris à outils et tout sera terminé.

BESANCEUIL

Le problème essentiel à résoudre était celui de la descente systématique de terre dès que les pluies étaient abondantes. Les travaux réalisés cet automne semblent porter leurs fruits. Le « carré » qui a été matérialisé au centre du cimetière permettant la retenue de la terre, accueillera « Le jardin du souvenir ». Des rosiers vont, là aussi, être plantés.



ST-YTHAIRE

Le cimetière entoure l'église, pour l'instant aucune discussion n'a encore eu lieu avec la commission. Pour avoir une base de travail, la municipalité a visité le site avec un paysagiste qui n'a pas encore rendu son avis.

En tout état de cause, nous lançons un appel aux habitants qui souhaitent s'impliquer dans la réflexion. Rejoignez la commission. Il suffit de contacter la mairie ou d'en informer un conseiller.

COMMISSION PATRIMOINE

Suite à la fusion la commission a pu accueillir de nouveaux membres nous en sommes très contents.

Comme par le passé. La Commission Patrimoine souhaite être le relais de tout ce qui concerne le patrimoine sur la commune, petit comme grand patrimoine.

Nous accompagnons les associations dans leurs projets, manifestations, conférences.

En lien avec l'association le Renouveau de Saint-Hippolyte, le travail de reconnaissance du Doyenné auprès de l'Unesco à bien avancé. En 2023, notre candidature a été retenue pour la première phase du dossier.

Avec les communes de Saône-et-Loire du comité local autour de Cluny, nous avons déposé un dossier « Village d'avenir ». Bonne nouvelle, notre dossier commun a été retenu. Cela permettra d'avoir à disposition un chargé de mission recruté par la préfecture pour aider les communes à monter des projets. (Valorisation du patrimoine, Rénovation de l'habitat ...).

L'association Ictarius a bien accompagné la dynamique de rénovation des lavoirs. Elle a toujours pour projet de réaliser des panneaux d'informations pour valoriser le lien entre les différents lavoirs. L'inauguration pourra être réalisée au printemps. 2024.

La Commission réfléchit aussi à d'autres projets :

- Rénovation du four à pain de la maison Demoron . Nous sommes en lien avec la Fondation du Patrimoine pour faire un appel aux dons si ce projet est validé .
- Ouverture des arches du Lavoir de Bonnay : nous sommes dans l'attente des retours des architectes des bâtiments de France.

Comme en 2022, nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine à Besanceuil. Plus d'une centaine de personnes ont pu profiter de ces visites. En parallèle, l'association « Le Renouveau de Saint-Hippolyte. » organisait aussi des visites sur le doyens toujours avec succès .

Plusieurs chantiers de rénovation du mur à l'entrée du bourg de Bonnay ont eu lieu. En 2023, nous avons bien avancé, nous avons pour projet d'arriver au bout de la ligne droite en 2024.



LES TRAVAUX DES LAVOIRS

« LES FEMMES ARRIVENT AU LAVOIR CHARGÉES DE LINGE.

ELLES VIENNENT TROUBLER LE SOMMEIL DU LAVOIR AU RYTHME DES BROSSES..... »



Dans le cadre de la valorisation des territoires nous avons répondu en décembre 2020 aux différents appels d'offres des financeurs publics pour l'obtention de subventions, accordées au final à hauteur d'environ 70 % du coût des travaux de ce projet. Dans le même temps, nous avons lancés une souscription par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, qui grâce à votre générosité et aux démarches de l'association Ictarius, a ramené 15 500€ supplémentaire au financement total de l'opération.

Aujourd'hui, les travaux de restauration des lavoirs des hameaux de Bierre, du bourg de Saint-Ythaire, de Montagny et de Vaux sont terminés. Les tables et bancs en pierre sont installés et des tilleuls ont été plantés (zone de pique-nique). Il reste à planter des arbustes et à effectuer quelques travaux d'entretien autour des lavoirs. La mise en place d'une randonnée pérenne reliant les 4 lavoirs est effective.



Les enjeux de ce projet sont historique, touristique, identitaire, culturel et environnemental. Afin de promouvoir le patrimoine architectural et culturel du village ex- Saint-Ythaire, il convenait, au cœur de cette région verdoyante, de remettre en valeur les lavoirs en les restaurant et en leur redonnant une place prépondérante. Autrefois ces lieux, source d'eau potable et de vie, étaient l'un des points de rencontre dans les hameaux et le bourg.



La caractéristique de disposer de cinq lavoirs assez distants les uns des autres permet, à travers une randonnée pédestre « la balade des lavoirs », à la population locale environnante et touristique de découvrir cette partie du territoire clunisien.

Ce projet se définit comme un vecteur de lien social et identitaire entre les habitants de la commune.



L'association Ictarius est chargée de l'entretien et des animations culturelles autour des lavoirs. La signalétique explicative à vocation touristique valorisera dès le printemps prochain, les panoramas, l'architecture rurale et la nature sur tout le parcours de « la balade des lavoirs ».

Tout sera fin prêt pour l'inauguration officielle, le samedi 20 avril 2024 à Bonnay-Saint-Ythaire !

Vous pouvez après avoir pris connaissance de ce petit article, visiter, vous promener ou vous approprier ces lieux magiques. Vous pouvez aussi effectuer la randonnée dans sa totalité, une boucle de 13 km, départ derrière la mairie de Saint-Ythaire, en suivant ce logo :



NOTRE ÉCOLE

Quel bonheur d'entendre les voix des enfants retentir dans le village !

Cette année, le RPI accueille 67 enfants. Presque un record.

La classe de Bonnay regroupe une partie des élèves de Grande section et les classes de CE1, CE2.

L'équipe enseignante, très engagée, propose toujours, en complément de l'enseignement classique bien entendu, l'école de la forêt. Permettre aux élèves d'évoluer en pleine nature, de faire connaissance avec notre environnement végétal et animal mais aussi de construire, découvrir, partager, et bien d'autres choses encore est une chance incroyable pour nos enfants.

L'équipe du RPI et les maires des communes constituant le SIVOS ont à cœur de défendre ce modèle et plus généralement le maintien des écoles en milieu rural. Ne nous trompons pas, chaque année est un nouveau combat à mener, l'État exerçant une pression de plus en plus forte pour réduire le nombre de classes donc d'écoles et d'enseignants.

Notre RPI se porte bien grâce à des enseignants et des agents impliqués, soucieux du bien-être de chaque enfant, respectant les contraintes et spécificités de chacun tout en veillant à l'équité et aux principes de laïcité. L'école est aussi un lieu où on découvre l'autre, la vie en groupe, le partage et aussi les règles qui rendent la vie en société possible.

Le personnel est de plus en plus qualifié, cette année les agents ont été formés aux premiers secours et ont suivi une formation spécifique à leur métier axée sur la prise en charge des enfants, la gestion des émotions et des conflits, etc...

Nous avons la chance d'avoir un service de transport scolaire, des cantines qualitatives et une garderie qui accueille les enfants de 7h à 19H avec possibilité d'extension si les contraintes parentales l'exigent.

Beaucoup est mis en œuvre pour que les enfants soient pris en charge dans les meilleures conditions, dans leurs villages, dans leurs écoles. Un enfant scolarisé sur son lieu d'habitation ce sont aussi les copains, les goûters d'anniversaire, les mercredis chez les uns les autres, l'entraide entre parents...l'association des parents d'élèves qui, en organisant des manifestations, participe à la vie du village (pour Bonnay par exemple « Les puces ») Nous avons besoin que chaque famille comprenne l'enjeu. L'école du village est un bien commun, défendons-le TOUS en scolarisant nos enfants dans nos villages de résidence.



RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (c'est la structure juridique du RPI, l'organisme de gestion contribuant au fonctionnement des écoles et gérant les services périscolaires (cantine, garderie)

(RPI/SIVOS) est la même entité, le conseil regroupe deux élus (titulaire et suppléant) de chaque commune membre (Ameugny, Taizé, Cortevaix, Chissey les Mâcon, Bonnay-Saint-Ythaire).

SIRTOM

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : ENJEUX ET CHIFFRES CLÉ

A compter du 1er janvier 2024, la loi impose aux collectivités de proposer des solutions pour permettre à chaque habitant de valoriser ses biodéchets plutôt que de les jeter à la poubelle. Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a choisi une orientation 100 % compostage. Cette solution permet de recycler les végétaux du jardin et les déchets de cuisine et de restituer au sol les éléments dont les plantes ont besoin.

ETAT DES LIEUX ET RÉSULTATS ATTENDUS :

Le SIRTOM poursuit ses actions et vous accompagne :

- Vous avez un jardin ? Réservez un composteur individuel au tarif préférentiel de 10 € (limité à un bac par foyer), à condition de ne pas avoir déjà bénéficié de ce composteur (sauf s'il a plus de 7 ans et qu'il est vétuste). Pour réserver, merci de remplir le formulaire de réservation en ligne sur <http://www.sirtomgrosne.fr> ou en flashant le QR Code. Le SIRTOM vous recontactera pour vous préciser les modalités de distribution.
- Vous n'avez pas la possibilité de composter à domicile ? pas de problème ! Le compostage peut se réaliser collectivement à l'échelle d'un quartier, d'un village, d'un immeuble. Ces placettes de compostage collectif sont entretenues par des habitants bénévoles et suivies par un maître-composteur. Sur le territoire, il y en a déjà en fonctionnement, peut-être à proximité de chez vous. Si votre commune ou votre quartier ne possède pas encore de placette de compostage, vous pouvez en faire la demande.



Contacts tri à la source des biodéchets et compostage :

Diane SAUZET : compostage@sirtomgrosne.fr / Charline AMOROS : animcompost@sirtomgrosne.fr



DES POULES DANS LE JARDIN = DES DÉCHETS EN MOINS

Le SIRTOM vous propose une solution pour égayer votre jardin, un poulailler et deux poules pour 80€, en complément du compostage, ou seul, pour réduire vos biodéchets.

POUR LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Vous organisez une manifestation sur votre commune, pensez à réserver vos gobelets auprès du SIRTOM, ils sont rangés par caisses de 300, pour un maximum de 3 caisses par manifestation, vous pouvez également emprunter des pichets. Ces gobelets sont prêtés gratuitement mais chaque gobelet perdu sera facturé.



Pour les renseignements concernant ces actions n'hésitez pas à contacter le SIRTOM : 03.85.59.26.98

VOUS SOUHAITEZ ACCUEILLIR UN ATELIER D'AUTORÉPARATION ?

Aujourd'hui plutôt que de jeter, il est nécessaire de réparer les objets. Des bénévoles de notre territoire peuvent vous apprendre à réparer. Ils sont tous les mercredis après-midi à la Ressourcerie de Cluny, mais ils peuvent se déplacer dans votre commune, comment faire ? Contactez le SIRTOM et trouvez un lieu pour accueillir les Macgyvers.

Des Bricoliens se réunissent également une fois tous les 2 mois sur une commune de la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier.

Vous êtes bricoleur et cherchez une occupation, venez rejoindre les Macgyvers ou les Bricoliens en contactant le SIRTOM.

DES ASTUCES POUR DIMINUER LES EMBALLAGES DE SA POUBELLE JAUNE !

1/ Acheter en vrac :

Même quand on trie bien, la poubelle reste remplie de beaucoup d'emballages en plastique. Le recyclage demande tout de même du transport, de l'énergie... En achetant en vrac nous diminuons les emballages et faisons un geste pour la planète.

2/ Préférer des cosmétiques solides :

Les cosmétiques liquides sont souvent vendus dans des flacons en plastique : shampoing, gel douche, déo, dentifrice, crème hydratante, etc. Les versions solides ne nécessitent que peu d'emballage. Elles sont souvent vendues en vrac, entourées d'une simple feuille de papier ou dans une petite boîte en carton recyclable par exemple.

3/ Utiliser d'autres matières :

Pour beaucoup d'objets de consommation courante, il existe des alternatives au plastique

- Boîtes de conservation en inox ou en verre (quitte à ce que le couvercle soit en plastique) ;
- Tissu imbibé de cire d'abeille, réutilisable, pour emballer les tartines ou couvrir un pot entamé au frigo (et on peut même le fabriquer maison)
- Stylo en métal ou en bois, rechargeables (sans cartouche en plastique) ;
- Vêtements en coton, en laine, en lin, en chanvre... ;
- Jouets en bois, en tissu, en caoutchouc naturel... ;
- Meubles en bois plein ;
- Isolants en laine de bois, en cellulose, en chanvre...



4/ Utiliser des produits rechargeables et réutilisables :

De nombreux objets en plastique à usage unique sont interdits depuis 2021 dans toute l'Europe (pailles, touillettes, vaisselles...).

Une bonne raison pour, se passer de ces objets jetables ou adopter leur version réutilisable. Par exemple, boire sans paille ou utiliser des pailles en inox, des sacs réutilisables, des tasses, gobelets et couverts lavables ou une gourde, etc.

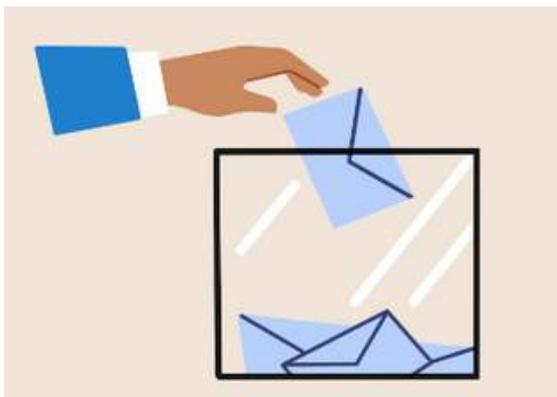
D'autres astuces et des recettes sont à votre disposition sur www.sirtomgrosne.fr

Quelques chiffres 2022 du SIRTOM :

Voici ce que produit un habitant du SIRTOM de la Vallée de la Grosne en 2022



LISTES ÉLECTORALES



En vue du prochain scrutin pour **les élections européennes du 9 juin 2024**, les listes électorales doivent être mises à jour avant le 3 mai 2024.

Conséquence de la fusion, la commune de Bonnay-Saint-Ythaire a deux bureaux de vote :

Bureau n°0001 : mairie déléguée à Saint-Ythaire

Bureau n°0002 : mairie principale à Bonnay

Plusieurs situations sont possibles :

1. Si vous êtes déjà inscrit et que vous avez déjà voté au bureau de vote de Bonnay ou de Saint-Ythaire, vous n'avez rien à faire et votre bureau de vote reste le même.
2. Si vous avez passé vos 18 ans depuis les dernières élections (juin 2022) :
 - Vous vous êtes fait recenser dans votre seizième année, soit par internet soit par une demande en mairie => l'inscription sur la liste électorale du lieu de votre recensement est automatique ;
 - Vous ne vous êtes pas fait recenser => vous devez suivre la procédure expliquée ci-dessous.
3. Si vous êtes citoyen d'un pays de l'Union Européenne et que vous souhaitez voter à Bonnay-Saint-Ythaire => vous devez suivre la procédure expliquée ci-dessous ;

Procédure pour vous inscrire :

- Vérification si vous êtes déjà inscrit : <https://www.elections.interieur.gouv.fr> ;
- Inscription en ligne : <https://www.elections.interieur.gouv.fr> (munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés à mettre en pièces jointes) ;
- Inscription en mairie : remplir le formulaire Cerfa n°12669*02 disponible en ligne et vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ;
- Inscription par courrier adressé à la mairie : envoyer formulaire Cerfa n°12669*02, accompagné de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour information, la liste électorale de Bonnay-Saint-Ythaire a été vérifiée le 21 décembre 2022 par la commission communale de contrôle des listes électorales ; elle a validé les inscriptions et radiations déclarées depuis le dernier scrutin.

Quelques jours ou semaines avant le scrutin, vous recevrez une nouvelle carte d'électeur au titre de la commune de Bonnay-Saint-Ythaire et avec les nouveaux numéros de bureau de vote, même s'ils sont physiquement inchangés.

Comme pour toutes les élections, il vous sera possible de donner une procuration à toute personne de votre choix qui doit être inscrite sur une liste électorale en France. Il n'y a plus d'obligation d'être inscrit dans la même commune ou le même bureau de vote, mais le mandataire doit voter physiquement au bureau de vote de son mandant. La démarche est dématérialisée et accessible en ligne.

ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCE

Emy Lucie GIRAULD, le 13 mai

Ayleen Meryll LINCK, le 15 octobre

MARIAGE

Sami DJOULAH et Annika GREVMAN, le 1er juillet

Jean-Marie Gobert D'ASPREMONT LYNDEN et Rebecca Shiva MIGNOT MAHDAVI, le 19 août

Guillaume FEBVRE et Axelle DRUESNES, le 06 octobre

LES NOUVEAUX HABITANTS

Jean-François et Marie Christine GARCIA - Bonnay

André VAN VUGT - Besanceuil

Catherine AUGIER - 2 Impasse Caron Besanceuil

Laurence BENEDETTI - St-Hippolyte

Sylvain et Catherine BLOT - Bonnay

Frédéric GIRARDOT - Morlay

Céline, Eléa, Lou-Anne, Ewan DECLUSE - Morlay

Jean-Baptiste et Anne Lise BORDE - Bierre

Manon Felzines et Romain Dourlen, Liam, Nolan - Bonnay

DÉCÈS

Lucien JAILLET, le 15 janvier

Henri REYNAUD, le 4 mai

Jacky LOUDOT, le 6 septembre

Joël DESVAUX, le 15 octobre

ANCIENS PROPRIÉTAIRES

Joëlle SAMPAIX

Jean PITAUD

Madelaine Blot

M. et Mme Grawerd



2023 EN IMAGES ...





**RETOUR SUR LA
VIE ASSOCIATIVE
EN 2023**

BONNAY-SAINT-YTHAIRE 71460

LES FESTIVAUX



L'assemblée Générale de l'association les « Festivaux » s'est tenue le 13 janvier dernier. C'est l'occasion pour nous de vous présenter cette association de notre commune .

Crée en 2018, cette association, à but non lucratif, a pour objectif de faire connaître et de promouvoir le hameau de Vaux dans sa région, par l'intermédiaire d'actions culturelles de toutes sortes. Si la clé de voûte en est le festival de musique du mois d'août, l'association ne s'interdit pas d'organiser un ensemble de manifestations à but festif, tout au long de l'année.

En 2018,19, et 22 « les Festivaux » ont déroulés des groupes musicaux aussi divers que variés comme les groupes de rock, de jazz, de danses folkloriques, de madison...etc, avec en soirée un bal musette animé par des musiciens de qualité. Malheureusement, les années 2021 et 2022 ont été polluées par la crise sanitaire et l'année 2023 par le manque de bénévoles permettant d'offrir aux participants une fête bien organisée.

L'AG du mois de janvier 2024 veut renouer avec les manifestations à organiser et notamment son festival de musique qui se tiendra samedi 3 août 2024, groupes musicaux en matinée, apéro pour tous , puis repas et pour finir bal musette dans la pure tradition des guinguettes d'antan.

En 2020, nous étions 95 membres. L'association n'a pas prélevée de cotisation en 2021 et 2023. Pour 2024, vous pouvez adhérer aux « Festivaux » en payant la cotisation de membre (10,00€/personne, à « Festivaux »,1 place des Rencontres, Vaux, 71460 Bonnay-Saint-Ythaire) et nous permettre ainsi, d'engager les premiers frais des Festivaux 2024. Si vous souhaitez devenir bénévole pour aider à l'organisation, faites nous le savoir, nous en serions très heureux.



ASSOCIATION ICTARIUS



L'association Ictarius, fondée en avril 2021, est une association, à but non lucratif, régie par la loi 1901. L'objectif d'Ictarius est de préserver le patrimoine architectural villageois en général, et celui des lavoirs en particulier. Nous avons soutenu la commune dans l'opération restauration des lavoirs dès décembre 2020, pour la définition d'un projet global et l'élaboration des dossiers de demande de subvention.

Les travaux de restauration des lavoirs des hameaux de Bierre, du bourg de Saint-Ythaire, de Montagny et de Vaux se sont terminés en 2023. Les tables et bancs en pierre sont installés. Notre association a pris en charge la plantation des tilleuls en novembre dernier. Il reste à planter des arbustes et à effectuer quelques travaux d'entretien autour des lavoirs. Nous nous sommes organisés en équipe de 2 personnes pour l'entretien courant des lavoirs tout au long de l'année (désherbage, balayage, nettoyage).

La mise en place d'une randonnée pérenne reliant les 4 lavoirs faisait partie du projet global. Celle-ci est également effective. Nous avons mis un fléchage en place en début d'année. L'association a arrêté une date annuelle pour l'organisation d'une randonnée : le dimanche de l'ascension. En 2023 elle a eu lieu le 21 mai et comportait 3 parcours, 4, 7 et 14 km. 280 marcheurs y ont participé. A l'issue de la randonnée nous avons proposé buvette, repas chaud et gaufres.



Afin d'augmenter ses rentrées d'argent, Ictarius s'est associé aux Festivals pour l'organisation de différentes manifestations qui se sont déroulées à la salle communale du bourg de Saint-Ythaire et au plateau des roches (marchés, feu de la St-Jean, fête des jonquilles).

L'organisation de toute activité culturelle (visite, conférence, exposition, concert ...) pouvant se rattacher à la mise en valeur des lavoirs, relève aussi de notre fonction. 2 conférences ont été organisées :

- « l'architecture romane de l'église de Gourdon » donnée sur site par Michel Dufour,
- « L'ombre et la lumière dans la peinture » donnée par Michel Dufour dans la salle communale.

Nous préparons d'ores et déjà l'inauguration des lavoirs du 20 avril 2024, manifestation pour laquelle la commune nous a chargé de la partie animation. Il y aura des expositions aux différents lavoirs, du théâtre et un concert.

Nous préparons également notre randonnée annuelle qui se déroulera le 12 mai 2024.

FOYER RURAL DE BONNAY

RÉTROSPECTIVE SEPTEMBRE 2022-AOÛT 2023

Fête et vin chaud de Noël : spectacle “Histoire d’un oreiller qui avait des oreilles”, trop peu de spectateurs, formule non renouvelée à l’avenir.

Fête des jonquilles : toujours une forte mobilisation des bénévoles sur deux dimanches, avec une bonne affluence !

Conférence du 17 mars animée par Philippe Dyson sur le rôle et l’influence de nos médias.

Bal paysan avec HK : le 28 mai, en collaboration avec le Domaine de Morlay, mobilisation des bénévoles très importante et efficace, des exposants dynamiques, une organisation rigoureuse et fluide, une bonne ambiance, un groupe musical génial....tous les ingrédients réunis pour accueillir environ 1700 visiteurs. Et bilan financier plus que positif. Une excellente journée !!

Concert de chorales : le 17 juin, en collaboration avec “Le Renouveau de St Hippolyte”, avec plusieurs chorales locales, Les Schnoks de Cluny, Chorales de Cenves, Chevagny-sur-Guye, Charnay-lès-Mâcon, le Foyer des Avouards, sur le site de St-Hippolyte. Une centaine de spectateurs étaient au rendez-vous pour partager, avec 120 choristes, ces moments de joie, émotions, dynamisme et bonne humeur. La soirée s’est terminée plus tard avec un repas partagé dans une ambiance festive et musicale improvisée.

Fête du 14 juillet : organisée en collaboration avec l’Auberge “Le Matefaim”, bonne ambiance avec le talentueux guitariste Jean-Mi !

Concours de pétanque : le 22 juillet avec l’Auberge “Le Matefaim”, avec 26 doublettes.

Spectacle “Après l’amour” : avec la Compagnie du Petit Chêne de Cluny, très bonne comédie avec 57 spectateurs.

L’activité gym douce s’arrête, faute de participants.

Le vin chaud de Noël a eu lieu le 16 décembre sur la place de l’église en collaboration avec la mairie, avec la troupe “Entre deux flammes” et son jonglage de feux.

Projets 2023-2024

Fête des jonquilles, fin février début mars selon la météo.

Spectacle théâtre avec le Petit Chêne de Cluny
le 13 avril à 20h30.

Concours de pétanque le jeudi 9 mai.

Fête de l’été et bal Folk le samedi 1er juin.

Cinévillage plein air le samedi 29 juin.

14 juillet, bal

Bonnay’Toiles, une dernière session sur une journée dans l’automne.

Spectacle “Fil’s. Monkey”, batteries miniatures avec Sébastien Rambaud, date et lieu à préciser.

La pétanque en salle a lieu chaque premier vendredi du mois, avec Audrey Fournier, de 18 à 19H30, salle communale.

Le foyer rural met toujours à disposition son matériel, bancs, tables, gaufriers, jeux en bois.

Gratuit pour les associations et adhérents.

Les taux de cotisation annuelle restent inchangés, 10€/adulte et 5€ -12 ans. Et vous pouvez également venir nous rejoindre au Conseil d’administration, avec aussi de nouvelles idées.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil d’administration, ainsi que tous nos adhérents et bénévoles, pour leur réactivité, leur dynamisme, leur investissement, leur générosité, tout cela pour animer nos communes, et préserver le lien social.

Merci à toutes et tous!!

Maryse Annet, Présidente et le Conseil d’Administration



ASSOCIATION POP-UP LIVRES ET CIE



Bilan très positif du Festival du Livre animé de Cluny 2023 :

- du 15 septembre au 15 octobre 2023, dans les écuries de Saint-Hugues
- plus de 350 livres exposés
- 2 spectacles : « Déplier le temps » (présentation à 3 voix de l'histoire du livre animé de 1900 à nos jours). « Déplier l'espace » (chorégraphie poétique inspirée des livres pop-up)
- des conteuses ont raconté différents livres, les mercredis et les dimanches
- une collectionneuse a présenté, chaque mercredi après-midi, de nombreux livres historiques et quelques livres d'artistes
- 6 ateliers encadrés par des créateurs de pop-up professionnels ont accueilli 69 participants
- 1 atelier permanent, dans les écuries de St Hugues, a connu un grand succès auprès des enfants comme des adultes
- deux expositions complémentaires ont été installées dans la salle Duruy (Créateurs d'œuvres en papier, pop-ups, leporellos et livres rares) et dans la Malgouverne (livres en tissus), le week-end des 22,23 et 24 septembre
- de nombreuses écoles de Cluny et des environs ont été accueillies les jeudis après-midi et les vendredis matin
- des visites « spéciales » ont été organisées : club théâtre du lycée, résidents de l'EHPAD de Cluny, un groupe de l'association des Infirmes Moteurs Cérébraux Adultes de Mâcon
- le cinéma « Les Arts » a programmé un court métrage d'animation (Happy Duckling) et un long métrage (Azur et Asmar), en lien avec certains livres exposés. Cette animation a été organisée grâce au soutien du Foyer Rural de Bonnay et de l'équipe du festival « Bonnay'Toiles ».
- la librairie de Cluny « Le jardin Secret », partenaire du festival, a organisé deux séances de dédicaces avec des créatrices contemporaines de grand renom, et a proposé à ses clients un grand choix d'albums pop-up.
- 25 livres ont été exposés dans les vitrines des commerçants et à l'Office du Tourisme
- prêt de la jolie roulotte par la Rêvothèque : elle nous a servi de loge pour nos spectacles, mais fut aussi un excellent moyen pour attirer l'attention des promeneurs.
- sur France Inter, le Festival a été mis à l'honneur dans l'émission « Carnets de campagne ».
- deux journalistes de TF1 sont venus préparer un reportage sur l'univers du livre animé.

ASSOCIATION POP-UP LIVRES ET CIE

Suite à ce bilan exceptionnel, une rencontre a eu lieu en décembre avec le nouvel adjoint responsable de la Culture, ainsi qu'avec les deux animatrices du pôle Culturel. Nous envisageons d'ores et déjà l'organisation d'un nouveau Festival en septembre 2025, avec une exposition très différente et toujours de nombreuses animations.



Projets pour 2024

- Exposition sur le thème « L'architecture et l'eau », à Bourbon-Lancy, du 30 mars au 21 avril
- Notre spectacle « Déplier le temps », augmenté d'une présentation de l'histoire du pop-up, sera donné dans trois médiathèques de Côte d'Or, dans le cadre du Festival « ça papote en Côte d'Or », les 8 et 9 avril prochains.
- Organisation d'ateliers de restauration de livres et de fabrication de pop-ups pour les membres de l'association



LE RENOUVEAU DE SAINT-HIPPOLYTE

PETIT RÉSUMÉ DE NOS ACTIVITÉS EN 2023 :

Deux concerts sur le site :

Un regroupement de chorales le 17 juin, avec le Foyer Rural ;

Un concert « couchés sous les étoiles », le 16 juillet, par Catherine Delpeuch (violoncelle) et Sarah Beucler (piano), avec plus de 200 spectateurs.



Deux conférences :

- « l'histoire de l'Histoire de Cluny », par Patrick Geary, universitaire américain, le 19 juillet ;

- « St-Hippolyte, la puissance des moines dans le nord du clunisois », le 15 septembre, dans le cadre de la candidature Unesco.

Les visites commentées :

pour un groupe de femmes du club «Marguerite de Bourgogne », le 11 mai ;

pour le club œnologie de la Cave de St-Gengoux, le 7 juin ;

pour un rallye motos et voitures anciennes le 16 septembre ;

pour les Journées Européennes du Patrimoine le 17 septembre ;

pour un groupe de lycéens franco-espagnols avec le lycée de Cluny, le 10 octobre.



LE RENOUVEAU DE SAINT-HIPPOLYTE

Le « chantier **REMPART** », du 17 au 29 juillet, avec 8 bénévoles (dont deux jeunes de notre nouvelle commune) ; nous avons poursuivi la restauration des encadrements de deux baies de la nef et continué l'aménagement de la source dite miraculeuse. Pour la conduite du chantier, nous avons bénéficié de l'expérience de Frédéric Labrosse, compagnon tailleur de pierre de l'entreprise Jeandin .

Durant le chantier, nous avons organisé **le repas annuel de l'association**, le dimanche 23 juillet.



Notre participation à la candidature des Sites Clunisiens au Patrimoine Mondial de l'Unesco s'est traduite cette année par la poursuite des recherches en archives et sur le terrain et par la participation de notre comité local, composé de plusieurs personnes de la commune et de l'association, aux rencontres avec les autres sites candidats de notre petite région : le 23 juin aux Vignes du Mayne, à Cruzille, le 6 mars à Bray, le 5 juin à Beaujeu, le 19 juillet à Bonnay, le 18 octobre à St-Gengoux. C'est l'occasion d'échanges sur nos recherches et de propositions d'actions communes, comme les conférences et d'autres activités à venir.

De plus, nous avons participé du 22 au 24 mai à un séminaire organisé par les Sites Clunisiens à Nevers, et aux rencontres européennes de Payerne et Romainmôtier, en Suisse, du 29 juin au 2 juillet.

Tout ce travail est rendu possible grâce à l'investissement des bénévoles, au soutien de la commune, aux aides de la DRAC, du conseil Départemental, du Conseil Régional, et aux dons des particuliers que nous remercions vivement.

Et nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine assemblée générale prévue le samedi 16 mars à la salle de Bonnay, suivie par une conférence de Jean Pirou qui présentera l'œuvre de Jacques Sollier (artiste, graveur, dessinateur...), père de Paule Sollier, artiste peintre qui a habité à Bonnay pendant de nombreuses années.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'APE réunit les parents des élèves du RPI Jean Tardieu c'est à dire des villages de Ameugny, Bonnay-Saint-Ythaire, Chissey-lès-Mâcon, Cortevaix et Taizé.

Sa mission est d'organiser des opérations et des manifestations afin de collecter des bénéfices destinés à soutenir les projets scolaires menés par les équipes enseignantes dans les 3 écoles (sorties scolaires, etc ...).

Les Puces de Bonnay sont la principale manifestation organisée par l'association, 2023 fût une année record avec 75 exposants, 460m linéaires de stand et un nombre de visiteurs conséquents qui ont permis de collecter environ 4000 € de bénéfices.

Elle favorise aussi la rencontre entre les familles et les élèves à travers des moments festifs tels que la fête de Noël et la fête de fin d'année scolaire qui ont eu lieu cette année respectivement à St-Ythaire et Bonnay.

Nous remercions les habitants et la municipalité pour leur soutien lors de nos différentes opérations.

Nous vous donnons rendez-vous dès le 11 février pour une randonnée à Chissey-lès-Mâcon et à Pâques pour une vente de cases.



GÉNÉRATION MOUVEMENTS - CLUB DES AÎNÉS « SOLIDARITÉ RURALE »



Le club des aînés se réunit les mercredis après-midi, en alternant une semaine jeux de cartes et de scrabble à la salle communale de Bonnay, et la semaine suivante marches aux alentours de Bonnay.

Depuis la formation de la nouvelle commune de Bonnay-Saint-Ythaire, quelques habitants des hameaux de Saint-Ythaire ont rejoint le cercle des habitués des jeux de cartes.

De nouvelles activités ont été initiées en 2023 :

- en février, mars, novembre et décembre, des séances de jeux de société ont accueilli un nouveau public de tous âges, avec la découverte de nouveaux jeux comme « Level Up », « Pickomino », « Skyjo », « Le 6 qui prend », etc. ;
- en mai, une dizaine de membres du club de Bonnay ont pris part à une sortie d'une journée au lac d'Annecy, organisée par le club de Massilly ;
- en septembre, une sortie au Creusot a réuni plus d'une trentaine de personnes, pour un déjeuner et balade à bord du petit train touristique du parc des Combes, puis la découverte de l'impressionnante loco à vapeur 241-P-17 construite par les établissements Schneider.



L'année 2023 s'est achevée par un sympathique déjeuner dans un restaurant des environs.

L'adhésion du club à la Fédération Départementale « Génération Mouvements » offre aux adhérents la possibilité de bénéficier d'autres activités et avantages : marches cantonales, voyages organisés, réductions auprès de certaines enseignes, etc.

L'AG des clubs de Saône-et-Loire en avril à Cluny et la réunion des clubs du clunisois en novembre à La Vineuse s/Frégande ont été des occasions de rencontres, d'échanges et de rapprochements avec les clubs voisins.

Toutes les personnes intéressées sont conviées à assister à l'Assemblée Générale du club, qui se tiendra mercredi 17 janvier à partir de 14h30 à la salle communale de Bonnay.

LE CLIC



Qu'est-ce qu'un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) ?

Le Clic est une association à but non lucratif composée de 2 salariées : une coordinatrice, Coralie COURTOIS et une assistante administrative, Virginie QUINTELA. C'est aussi un guichet unique et totalement gratuit pour les familles et l'ensemble des professionnels. L'association offre un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les personnes âgées et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux. Trois missions lui ont été assignées : l'information, l'évaluation des besoins à domicile et la coordination des professionnels.

Le CLIC est aussi MLA (Maison Locale de l'Autonomie) et intervient auprès du public en situation de handicap (information et aide à la complétude de dossier).

Pourquoi le solliciter ?

Vous avez plus de 60 ans et aimeriez savoir si des aides humaines, financières ou techniques existent afin de permettre un maintien à domicile satisfaisant. Vous ne pouvez plus vous déplacer et souhaitez des renseignements sur les dispositifs d'aide à domicile, d'aide au transport, monter un dossier pour une carte de stationnement ou avoir connaissance des subventions existantes pour adapter votre logement. Vous avez un parent de plus de 60 ans qui vit seul loin de vous et vous aimeriez briser son isolement : le CLIC organise des actions collectives gratuites (yoga sur chaise, activité physique adapté...).

Vous êtes une personne en situation de handicap, quel que soit votre âge, et avez besoin d'information ou d'aides dans vos démarches. Vous avez besoin d'informations, d'une prise en charge mais vous ne savez pas où vous diriger. Que ce soit pour des questions de transport, de soins, d'habitat, de loisirs, de prestations financières, de services, d'aide administrative diverse, d'hébergement, de maintien à domicile ou d'accompagnement : le CLIC est là pour vous aider.

Comment ?

Vous pouvez nous contacter par courrier, mail, ou encore par téléphone pour obtenir les premières informations ou convenir d'un rendez-vous. Dans la plupart des cas, les salariées se déplacent à domicile mais peuvent aussi recevoir le public dans leurs locaux.

Où ?

CLIC du Clunisois - Résidence Bénétin
1 rue des Ravattes 71250 CLUNY
03.85.59.30.60 coord.geronto.cluny@orange.fr

Permanences :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h30,
le mercredi de 9h à 12h30

CLIC
Centre Local d'Information et de Coordination

M. L. A. de Cluny
Maison Locale de l'Autonomie

03 85 59 30 60 Visite à domicile
Service GRATUIT

- Personne + de 60 ans
- Personne en situation de handicap
- Entourage

Accueil Ecoute Information
Accompagnement
médico-social
Coordination
Actions collectives

1 rue des Ravattes 71250 CLUNY
Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 16h30 - mail : coord.geronto.cluny@orange.fr
Territoires concernés : Communauté de Communes du Clunisois et communes adhérentes

SAÛNE-LOIRE DÉPARTEMENT

“LA BOURGUIGNONNE” SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BONNAY

Comme chaque année toute l'équipe des chasseurs vous présente ses vœux de bonheur et de bonne santé, et remercie tous les propriétaires qui leur permettent de chasser sur leurs terrains.

Cette année nous constatons une augmentation de la population de sangliers.

A ce jour nous en avons déjà prélevé une dizaine dont un de 115kg.

Maintenant, les chiens sont équipés de gilets de protection tellement ces animaux sont agressifs.



Notre société est composée de quinze personnes : six chasseurs originaires de la commune et neuf actionnaires renforcent l'équipe dont un couple de savoyards avec leur fille.

Nous n'avons pas encore pris de date pour un repas comme nous le faisons avant la pandémie, nous vous en informerons plus tard.

Afin de dépouiller notre gibier la mairie nous a permis d'aménager l'écurie du cheval de notre maître de chasse Georges Demoron à Saint Hippolyte. Nous avons installé une citerne pour récupérer de l'eau de pluie, il ne nous manque que l'électricité.



Nos amis Bernard et Thibaud ont élevé des chiens d'Oïssel dit (Wachtelhund) chien du bûcheron d'origine allemande pour le gros gibier et pour leur agréable compagnie.

“LA MONTAGNARDE” SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-YTHAIRE

Fondée en 1935, la société de chasse « la Montagnarde » de Saint-Ythaire, compte à ce jour 23 chasseurs dont une femme. Le 30 avril 2023, les chasseurs, par le traditionnel « banquet des chasseurs », ont remercié les propriétaires leur donnant le droit de chasse sur leurs terres. Une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour un moment de convivialité, qui reprendra date le 27 avril 2024.

De même, chaque année le 2ème dimanche de juillet, la Montagnarde invite la population à se joindre au ball-trap. En 2023, cette manifestation a accueilli quelques 200 tireurs et plus de 400 repas ont été servis.

Au mois de mars dernier, la Montagnarde a mené son habituel nettoyage de la forêt et des sentiers communaux. Cette fois encore nous avons été impressionnés par la quantité de dépôts sauvages et d'ordures de tous types déposés par des personnes sans scrupules.

CONTACT

Le Maire : Christophe PARAT

6 rue du Pressoir - Bonnay -
71460 Bonnay-Saint-Ythaire

Email : mairie@bonnaysaintythaire.fr

Tél : 03 85 59 45 91 (Bonnay)
ou 03 85 92 64 80 (St-Ythaire)



Permanence secrétariat

Bonnay :

mardi matin,

jeudi matin et après midi

samedi matin

St-Ythaire :

permanences d'élus uniquement, le vendredi

Les informations et alertes de **Bonnay-Saint-Ythaire** sont sur **PanneauPocket**

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !



- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket, disponible sur :   
- 2 Recherchez Bonnay-Saint-Ythaire ou le code postal 71460 et cliquez sur le  pour recevoir les notifications qui vous intéressent en temps réel.

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com
BONNE UTILISATION !